

Réf: Dossier N° 143614

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GLOIRE LOTISSEMENT ET CONSTRUCTION
COTE D'IVOIRE » en abrégé « GLC-CI »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
ANCIENNE ROUTE DE BASSAM VERS LES FUTURS LOCAUX
APAVE, Lot 1560, Ilot 154

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOIRE LOTISSEMENT ET
CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé « GLC-CI »

Objet : Aménagement foncier, Aménagement de gérance
mobilier.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
ANCIENNE ROUTE DE BASSAM VERS LES FUTURS LOCAUX
APAVE, Lot 1560, Ilot 154

Dirigeant(s): M GONKANOU AMBROISE (GÉRANT), M KOFFI JEAN BOSCO (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B12-05812 du 17/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°53803/GTCA/RC/2022 du 17/10/2022

